



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix du mois de avril à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 22 mars 2025.

Présent(s) : Le Maire, M. Genoud,
MM les Adjoints : C. Seifert, R. Personnaz, T. Eudes, Nicolas Laks
MM les Conseillers : Nath. Laks, J. Personnaz, P. Meylan, G. Vilmint,
M. Bourguignon
Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de membres

En exercice :	18
Présents :	10
Votants	12
Dont pouvoirs	02

Pouvoirs : S. Mercet donné à C. Seifert, S. Pérou donné à M. Genoud

Absent(s) excusé(s) : S. Tugler-Rossi , A. Blanc, R.Cusin, S. Casabianca, S. Baud, C. Arhuero

Le secrétariat a été assuré par : Nathalie Laks

N° 2025-08

FINANCES- Affectation du résultat

Considérant les règles applicables selon lesquelles il est nécessaire d'attendre le vote du compte financier unique de l'exercice 2024 pour procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2024 effectivement constaté,

Considérant que le résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 s'élève à 304 776.43 € (délibération n°2025-07) et le résultat de clôture de 2024 à 974 978.01 € (délibération n°2025-07).

Détail de calcul :

Déficit de la section d'investissement	- 278 827.36 €
Report des dépenses	- 263 042.91 €
Report des recettes	+ 0.00 €
Reste	- 541 870.27 €

Besoin de financement de la section d'investissement : 541 870.27 €

Il est donc proposé au Conseil municipal, qui accepte à l'unanimité, d'affecter :

- La somme de 541 870.27 € au compte 1068
- Le solde de 433 107.74 € au compte 002

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,

Nathalie LAKS

Le maire,

Marc GENOUD

Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le maire,

